

Le vocabulaire du littoral français

Baie

Échancrure du littoral.

Falaise

Paroi rocheuse plus ou moins élevée qui surplombe la mer.

Presqu'île

Terre reliée au continent par une étroite bande de terre, appelée isthme.

Pointe

Bande de terre qui s'avance dans la mer.

Embouchure

Partie finale d'un fleuve, endroit où il se jette dans la mer.

Estuaire

Large embouchure d'un fleuve.

Cap

Pointe de terre qui s'avance dans la mer.

Dune

Colline de sable formée par le vent, au bord de la mer.

Bassin

Vaste étendue d'eau ouverte sur la mer.

Golfe

Grande baie.

Delta

Embouchure d'un fleuve qui se divise en plusieurs bras et qui a la forme d'un triangle.

Crique

Petite échancrure dans un littoral, qui forme un abri naturel pour les bateaux.



À RETENIR

- On désigne par « littoral » ou par « côte » la zone de contact entre la terre et la mer.
- La France est bordée par 3 mers (mer du Nord, Manche et Méditerranée), et 1 océan : l'Atlantique.
- Les côtes françaises offrent des reliefs très variés : falaises, criques, dunes...
- Ces reliefs se sont formés par l'action des marées, des tempêtes, du vent et des **alluvions** amenées par les rivières.

Échancrure (ici) : partie creusée sur le littoral.
Alluvions : dépôts de boues, de sables, de graviers... laissés par un cours d'eau.